Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 01/10/2026

SILVE INTERMARCHE NETTO rappelle PRINTANIERE DE LEGUMES - 1KG

- Noms des modèles ou références concernés : **PRINTANIERE DE LEGUMES - 1KG**
- Marque : **SAINT ELOI**
- **GTIN 3250390024200 Lot 6152 (X) HH:MM Date de durabilité minimale 01/12/2028**
- Conditionnements : **SACHET 1KG**
- Date début/fin de commercialisation : **du 11/06/2026 au 25/09/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **RCB 80145**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE, NETTO**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence de morelle dans le produit**
- Risques encourus par le consommateur : **Non inertes (insectes larves etc)**
- Description complémentaire du risque : **La Morelle Noire est une plante herbacée contenant naturellement de teneurs fortes en alcaloïdes (solanine) toxiques à partir de l'ingestion de 5 à 10 baies. Les symptômes les plus courants sont digestifs et apparaissent quelques heures après la consommation : sensation d'âpreté, irritation de la bouche ou du pharynx, nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Pour des raisons de contamination, d'origine externe ou autre, ou par putréfaction, détérioration ou décomposition, il est recommandé par précaution aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les utiliser.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre